Assurance des Cultivateurs

Et des Bâtisses isolées du Canada

CONTRE LE FEU ET LE TONNERRE

CAPITAL, - \$600,000 Déposé au Gouvernement pour la garantie des Assurés, - 101,000

Président:—L'Hon. A. MacKenzie, Premier Ministre Vice-Président:—L'Hon. J. H. Bellerose, Senateur. Secrétaire:—S. Pagnuelo, Avocat.

Bureau Central: No 12, RUE St - JACQUES,

Cette Compagnie assure les bâtisses, ménages, récoltes et instruments aratoires des cultivateurs, et les résidences, couvents, collèges, églises et écoles isolès seulement, à des prix très réduits ; garantie parfaite : pertes payées en argent, sans délai. C'est la seule compagnie canadienne qui n'assure que les cultivateurs et contre toutes les pertes causées par le tonnerre.

Cette compagnie a des agents dans tout le Bas-Canada.

Z. CHAPELEAU & LABELLE

LIBRAIRES ET RELIEURS

174, Rue Notre-Dame

MONTREAL